

Meilleurs vœux pour 2022



Et aussi :



VIE MUNICIPALE
Mouvements
de personnel



**COMITÉ SOCIAL
ET SOLIDARITÉS**
Repas et colis



CME
Élection des
nouveaux membres



ZOOM
Le Bercail
Paysan



Infos pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie 38260 Gillonnay

☎ 04 74 20 53 44

✉ mairie@gillonnay.fr

Le secrétariat est ouvert au public pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, documents d'urbanisme...).

i Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

NUMÉROS UTILES

École04 74 20 24 27
Services périscolaires . . .04 74 20 31 03
Bibliothèque.....04 74 20 52 23
Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46
Service des eaux.....04 74 20 86 73
SAMU15
Gendarmerie.....17
Pompiers18

RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE



www.gillonnay.fr



[facebook.com/Gillonnay](https://www.facebook.com/Gillonnay)



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets ménagers, hors tri sélectif, est effectuée **le jeudi matin** à partir de 3h00, **les semaines paires**.

PROCHAINES DATES DE COLLECTE :

- 10 février
- 24 février
- 10 mars
- 24 mars
- 07 avril
- 21 avril
- 05 mai
- 19 mai
- 02 juin
- 16 juin
- 30 juin...

Cette organisation permet de préserver l'environnement en diminuant la fréquence des passages de camions.

En complément, des bacs gris de 770 litres ont été disposés à côté des Points d'Apport Volontaire. Ceux-ci sont disponibles pour les usagers qui n'auraient pas une capacité de bac suffisante pour contenir leurs déchets d'ordures ménagères entre 2 collectes.

Rappel des consignes :

Pensez à sortir votre poubelle la veille. Le dépôt de sacs sur la voie publique est interdit ; veillez à utiliser une poubelle conforme.

Pensez à rentrer vos poubelles une fois le ramassage effectué.



RECYCLAGE

Emplacements des conteneurs de tri sélectif pour le verre, les papiers et les emballages :

- place de la vogue
 - près des HLM, rue de Battines
 - carrefour Chemin de Paronds et allée du Pré Couchant
- Pour les vêtements et chaussures :
- place de la vogue



DÉCHÈTERIES

Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

- lundi : de 14h - 18h (17h en hiver).
- du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver).

☎ 04 74 20 33 03

Déchèterie du Liers à Nantoin

- Lundi : de 9h à 12h
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi : de 14h à 17h
- Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 04 74 54 13 73

Déchèterie de S'-Étienne de S'-Geoirs

- Lundi : de 14h à 18h (17h en hiver).
- Mercredi à samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver).

☎ 04 76 93 44 16



ÉLECTIONS 2022

L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril.

Les élections législatives, qui désigneront les député(e)s qui siégeront à l'Assemblée Nationale, auront lieu les 12 juin et 19 juin.

Pour pouvoir voter à ces élections, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars (en ligne) ou jusqu'au 4 mars en mairie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1939>

Bièvre isère
communauté

Centre de vaccination de la Bièvre



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

☎ 04 76 93 94 73

ou sur le site internet

www.doctolib.fr



ÉTAT-CIVIL 2021

Naissances

Sylvain, fils de Clément ROBERT-MICHON et Wendy LO PRESTI . . . le 06/04
Lizio, fils de Loïc REYNIER et Laura HERVÉ le 02/06
Giulia, fille de Fabien PERITORE et Marine MAILLARD le 01/07
Talya, fille de Baptiste BOUVIER-BALLET et Cindy GONCALVES . . . le 19/09
Arancia, fille de Luca MATTIONI et Libera MARCONI le 22/10
Charlotte, fille de Anthony BORGIS et Julie BOUZON le 16/11

Mariages

Guillaume TRESSE et Minerva TITUS le 20/02
David ATLANI et Sabrina LADU le 11/09
Stéphane JACQUIER et Charlène BASTION le 09/10

Décès

Jean ROBIN-BROSSE le 08/02
Franck BARNIER le 15/02
Monique ASTA-GIACOMETTI ép. PENIN le 03/06
Joseph BLANC le 15/09
Bernard NOËL-BARON le 17/09
Auguste REYNAUD le 24/11
Jeanne (dite Jeannette) VANISCOTTE le 16/12

Décès de personnes natives de Gillonnay

Hélène CHENAVIER le 08/03
Marcel ROBIN le 24/03
Guy TOURNIER le 27/03
Marie-Louise BOUGET-LAVIGNE le 15/06

Informations communiquées en accord avec les familles



Cette nouvelle année qui s'ouvre laisse derrière elle une année qui a été, pour chacune et chacun d'entre nous, en termes d'échanges et de partage de moments de convivialités, difficile.

Comme le veut la tradition, en ce début d'année, je vous adresse tous mes vœux.

La santé, en particulier à toutes celles et ceux qui luttent pour des jours meilleurs.

Le bonheur à vous tous.

La tolérance, une valeur qui, dans notre monde d'aujourd'hui, a tendance à disparaître au profit du chacun pour soi.

2022 sera, au plan national, une année électorale.

Espérons que les participants aux débats qui animeront cette campagne seront respectueux les uns envers les autres. Espérons également que nous serons nombreux à prendre part, le moment venu, à cette expression démocratique qu'est le vote.

Je vous rappelle que l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 mars.

2022 à Gillonnay :

Arrivée de nouveaux habitants.

Une quinzaine de nouvelles familles devrait s'installer sur la commune.

Sachons leur réserver un accueil chaleureux. Ce sont eux qui feront vivre notre école, nos associations, nos commerces demain.

Améliorer la sécurité.

La sécurité est pour tous un enjeu important.

La sécurité routière fait partie de vos, de nos priorités.

Pour cela, nous allons travailler à mieux sécuriser l'entrée Est du village. En lien avec les services de l'équipement, nous allons travailler sur un projet de ralentisseur.

Le chemin de Lempis qui se veut être, dans les projets portés par le département et notre territoire, une voie douce, est aujourd'hui une voie de délestage de la RD73.

Un travail, notamment avec St-Hilaire, va être engagé pour limiter ce flot de véhicules.

À l'intérieur du village, la sécurité est importante, mais là c'est l'affaire de tous.

Avoir un village vivant et accueillant.

Faciliter et accompagner la vie associative est essentiel.

Nous allons poursuivre la réhabilitation de l'espace Gyltiss afin de permettre au monde associatif de disposer de lieux mieux adaptés.

La construction de la halle ouverte, place de la mairie, va permettre également de faire vivre cet espace public.

Un effort sur l'embellissement de la commune, avec un travail sur le fleurissement, va être initié par nos services techniques.

Disposer de nouveaux points d'apports volontaires.

En 2023, pour limiter le coût du traitement des déchets, le ramassage des ordures ménagères ne se fera plus en porte-à-porte.

Pour cela, il nous faut trouver sur notre commune 8 lieux d'apports. Actuellement nous en avons 3 ! Ces lieux ne devront pas être des lieux de décharge à ciel ouvert. Il en va de la responsabilité de chacun de veiller à leur propreté.

Un village accueillant est aussi un village propre.

2022 sera une belle année si tous ensemble, chacun à notre niveau, dans le respect d'autrui nous œuvrons pour le bien-vivre à Gillonnay.

Jean-Paul Jullien-Vieroz, Maire.

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication

Jean-Paul Jullien-Vieroz, maire.

Conception, rédaction et mise en page

Commission Communication, adjoints.

Photos

Jean-Paul Jullien-Vieroz, Mathias Allély,
Alexandre Grolleau, archives Mairie...

Comité de lecture

Commission Communication

Couverture

La mairie illuminée pour les fêtes.

Impression

Imprimerie Rochat, S^t-Étienne de S^t-Geoirs.

janvier
2022

Dans ce numéro :

Infos pratiques p. 2

À l'école p. 8

Le mot du maire, sommaire . p. 3

La vie associative p. 9

La vie municipale p.4

Zoom :

Le Bercaill Paysan ... p. 10 et 11

Travaux p. 5

Bibliothèque. p. 12

Social et santé p. 6

Agenda p. 12

Périscolaire et CME. p. 7



La vie municipale

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

En 2021, la commune a dû faire face à plusieurs mouvements de personnel. Des mutations et des embauches :



Maria GUGLIELMI, secrétaire de mairie à Roybon, est arrivée en juin, pour remplacer Emmanuelle PINTO qui a rejoint la commune du Grand Lemps.



Sonia LAMARY est arrivée début septembre de la commune de S'-Cyr-au-Mont-d'Or, pour assurer la direction du service périscolaire en remplacement de Caroline BOYER.



Mona-Lisa DUBANCHET, agent technique en charge des espaces verts, arrive du Fontanil-Cornillon. Elle a pris ses fonctions début septembre.



Célia RIBEIRO a été recrutée pour l'année scolaire 2021-2022, dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences). Elle vient renforcer l'équipe d'animation.

11 NOVEMBRE

Cette année, le public était présent aux côtés des élus, des portedrapeaux représentant les anciens combattants et du Conseil Municipal des Enfants.

Ce moment d'unité nationale, autour de ceux qui ont donné leur vie pour la France, s'est terminé par La Marseillaise chantée par les enfants du Conseil Municipal des Enfants. Cette journée du souvenir est toujours un temps fort pour notre commune.



DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 01/01/2022 vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme sous forme dématérialisée.

La dématérialisation vous permet de saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement depuis chez vous. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des mairies : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne, faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Une fois déposée, votre demande est transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.



Il est toujours possible, pour les personnes qui ne souhaitent pas utiliser ce processus numérique, de déposer sa demande d'autorisation par voie papier en mairie.

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie numérique se fait uniquement par l'intermédiaire d'un portail informatique accessible depuis un site dédié et sécurisé sur Internet. Aucun dépôt par simple mail ne sera accepté.



Déposez votre demande d'autorisation d'urbanisme sous forme dématérialisée uniquement sur la plateforme :

<https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique>

La première fois il vous faudra créer votre compte pour pouvoir accéder à votre espace, déposer votre dossier et vos pièces complémentaires, suivre votre procédure d'instruction ou encore obtenir votre arrêté une fois le dossier instruit.



DÉMOLITION DE LA CASERNE DES POMPIERS

Une page de notre histoire communale se tourne ! Créé en 1901, le corps des sapeurs-pompiers de Gillonnay regroupait à l'époque 41 sapeurs sur une population de 740 habitants.

C'est en 1993 que la commune agrandissait sa caserne (local de la chasse) pour abriter le premier camion de défense incendie. Après le rattachement au corps des sapeurs-pompiers de La Côte St-André en 2000, les bâtiments sont mis à disposition de l'ACCA et du club cyclo.

Aujourd'hui, ces bâtiments devenus vétustes nécessitaient de gros travaux pour les remettre aux normes. Le conseil municipal décide en 2020 de les raser pour laisser place à une halle de 150 m² qui devrait voir le jour en 2022. Ce lieu ouvert permettra à la commune de mettre à disposition des associations un nouveau lieu de rencontre et de convivialité.

Coût des travaux de désamiantage et de démolition : 31 500 €



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Démarré sous la mandature précédente, l'enfouissement des réseaux secs (EDF et France télécom) s'est poursuivi en 2021.

L'enfouissement sur une partie de la rue de l'église permet d'améliorer la sécurité sur cette portion de voie assez étroite mais également de faire disparaître ces nombreux poteaux et fils rendant ce quartier beaucoup plus esthétique.

Ces travaux relativement onéreux sont possibles grâce à TE38* qui nous accompagne très fortement financièrement.

Travaux réalisés par l'entreprise SOBECA de Tullins. Coût des travaux restant à charge de la commune : 34 000 €.

* TE38 : syndicat mixte départemental dont la vocation est d'accompagner les communes dans la gestion des réseaux et la transition énergétique.

MUR DE SOUTÈNEMENT RD73

En limite de l'ex-propriété RIBAN, la commune, en accord avec les nouveaux propriétaires, a reconstruit le mur de soutènement du trottoir et de la route qui longe cette propriété. Ce mur en galets roulés s'était fortement dégradé au fil des années et n'assurait plus sa fonction.

Cette opération a été confiée à l'entreprise CHARVET de Bizones, pour un montant de travaux de 19 500 €.

CIMETIÈRE

Une nouvelle rangée de 16 concessions vient d'être aménagée dans le nouveau cimetière pour permettre aux personnes qui ne possèdent pas de concessions de pouvoir en acquérir une afin de se faire inhumer à Gillonnay.



Ces travaux réalisés, par l'entreprise locale GUIRONNET de Marciolles, pour un coût de 9 000 €, viennent de s'achever.

ASSAINISSEMENT DU MUR NORD DE L'ESPACE GYLTISS

La réhabilitation de l'espace Gyltiss, initiée durant le mandat précédent, s'est poursuivie cette année par le drainage du mur nord de l'espace Gyltiss.

Les travaux ont consisté à décaisser le terrain sur la partie nord, poser un drain

et réaliser un puits perdu. Ces travaux s'inscrivent dans le projet de réhabilitation de ce lieu qui en 2022 sera poursuivi avec la reprise complète du toit de sheds.

Travaux réalisés par l'entreprise GACHET, de Champier, pour un coût de 15 000 €.

UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Le C15 des services techniques a dû être remplacé à l'automne, suite à un accident de la circulation avec un de nos agents communaux.



Le véhicule étant non réparable, notre choix s'est porté sur un nouvel utilitaire neuf, essence, de même type.

Coût de l'opération : 17 000 €.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

L'article 83 de la loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit que « dans les communes de 1000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale ».

Les trois conseillers municipaux élus sur la liste d'opposition souhaitent s'inscrire en tant que membres à part entière du conseil municipal, et ne veulent donc pas faire valoir leur droit à une tribune d'expression spécifique au sein du bulletin municipal ou des autres modes de communication de la commune.



Social et solidarités

UN REPAS LIVRÉ ET DES COLIS POUR LES ÂÎNÉS

Cette année encore, la situation sanitaire a contrarié nos projets. Prévus le dimanche 12 décembre, le repas des aînés de la commune, se voulait un moment de convivialité et de partage. Alors que tout s'organisait, il a fallu s'adapter. Ne voulant pas faire prendre de risques à nos aînés, il a été jugé plus prudent de ne pas les réunir. Espérons que l'an prochain, les bonnes habitudes puissent reprendre !

Aussi, le samedi 11 décembre, dans l'après-midi, Monsieur le Maire, les élus et les membres du Comité Social et Solidarités, ont porté le repas, préparé et emballé par le traiteur Giron, ainsi que quelques douceurs, à toutes les personnes qui s'étaient inscrites.



Le samedi 18 décembre, M. le Maire, les élus et les membres du Comité Social et Solidarités ont rendu visite aux personnes de plus de 75 ans, qui ne souhaitaient ou ne pouvaient pas participer au repas.

L'occasion, au-delà de la remise du traditionnel colis de fin d'année, de partager un moment de convivialité et d'échanger quelques nouvelles, tout en respectant les gestes barrières.

Nos aînés dans les EHPAD, n'ont pas été oubliés, ils ont à leur tour reçu le colis de fin d'année, lors d'une visite, quand cela était possible.

ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES EN LIGNE

Après avoir constaté un véritable besoin des habitants pour un accompagnement aux démarches administratives (CAF, AMELI, impôts, retraites...), Bièvre Isère Communauté, avec l'aide de la Région et de l'Union Européenne, a décidé de mettre en place un projet d'inclusion numérique en proposant des services au plus près de chacun.


« Aider, accompagner, former » sont les trois mots d'ordre que s'engage à respecter l'équipe numérique de Bièvre Isère Communauté.

Une conseillère numérique vient à la rencontre des habitants dans les communes pour les accompagner dans la réalisation de leurs démarches administratives.



Dans les médiathèques, une conseillère numérique est en mesure de former et de conseiller les usagers dans l'usage des outils numériques et informatiques (ordinateur, tablette, téléphone). Des séances individuelles ou en groupe sont organisées dans les médiathèques, sur rendez-vous : ☎ 04 74 20 38 51

À la Maison France Services, 24 avenue Jongkind à la Côte Saint-André, il est également possible d'avoir un accompagnement aux démarches numériques, avec ou sans rendez-vous : ☎ 04 74 20 31 57

 La conseillère numérique sera présente à Gillonnay, le **lundi 7 février de 14h à 17h**. Pour prendre rendez-vous, il convient de contacter la mairie : ☎ 04 74 20 53 44.
Également à S'-Hilaire-de-la-Côte le 7 mars (☎ 04 74 54 63 80)
et La Frette le 28 mars (☎ 04 74 54 64 08).

Gillonnay COMITÉ SOCIAL ET SOLIDARITÉS

Le Comité Social et Solidarités s'est réuni plusieurs fois en 2021 et va poursuivre ses réunions en 2022. En plus de l'organisation du traditionnel repas des aînés et des colis de fin d'année, le comité poursuit ses missions. Il a été amené à de nombreuses reprises à émettre un avis concernant l'attribution des logements HLM existants sur la commune. Chaque fois qu'un logement se libère, le comité se réunit, étudie l'ensemble des dossiers des personnes demandant un logement sur la commune et fait des propositions aux bailleurs.

Suite à la démission d'un membre non-élu du comité, pour des raisons personnelles, des contacts ont été pris pour la remplacer.

Le Comité Social et Solidarités n'oublie pas les personnes en difficultés. Des colis de fin d'année ont été distribués à certaines familles ou personnes seules. Deux familles sont accompagnées soit par le versement d'une aide financière remboursable, soit par une aide ponctuelle matérielle. Il reste à l'écoute de toutes les demandes.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

Depuis un an, la commune de Gillonnay a mis en place un accueil périscolaire du mercredi, labellisé « Plan mercredi », qui garantit la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

Tous les mercredis hors vacances scolaires, une vingtaine d'enfants gillonnois et des environs, de 3 à 12 ans, peuvent bénéficier d'activités à la journée (de 7h30 à 18h30) ou à la demi-journée, avec ou sans repas, encadrées par des animatrices qualifiées. Les communes de Saint-Hilaire-de-la-Côte et de La Frette ont signé une convention avec Gillonnay permettant à leurs familles d'avoir les mêmes tarifs que les gillonnois. La demande croissante d'accueil prouve un réel besoin sur le secteur.

Une nouvelle aventure est proposée aux enfants cette année : « Le tour du monde en 35 jours » avec leur ami Dusty, au travers de jeux, d'activités sportives et manuelles. En septembre-octobre, ils ont découvert l'Europe en faisant halte en Angleterre, en Italie, en Allemagne, au Portugal et en Suède. En novembre, ils ont exploré l'Océanie au travers de l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie et la Tasmanie.



Pour les fêtes en décembre, la destination choisie était le Pôle Nord. Le Père Noël a fait son apparition pour la plus grande joie des enfants avec des cadeaux pour le service périscolaire. En janvier et février, ils reprendront leur voyage de la Russie jusqu'en Asie avec la découverte du Japon, de l'Inde, du Bouthan et de la Chine.

Pour tous renseignements :

🌐 www.gillonnay.fr

Service périscolaire :

📞 04 74 20 31 03

✉ periscolaire@gillonnay.fr

App' Table

TOUT SAVOIR SUR LA CANTINE DE VOS ENFANTS

Grâce à l'application **App'Table**, proposée par notre fournisseur Elior :

- Prenez connaissance, enregistrez et imprimez les menus de votre enfant sur plusieurs semaines.
- Informez-vous sur la qualité des produits, les principaux allergènes, la qualité nutritionnelle de chaque élément du repas.
- Suivez la vie et les animations du restaurant de votre enfant.

App'table vous propose également, via le blog *Bon & Bon*, des contenus variés sur l'univers de la cantine et bien plus encore (articles, recettes...).

App'Table est disponible en ligne :

apptable.elior.com

ou en téléchargeant l'application pour Android ou iOS.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis novembre 2021, la commune a mis en place un Conseil Municipal des Enfants composé, de façon paritaire pour deux ans, de 8 élus de cours moyens 1 et 2. Chaque année, quatre nouveaux enfants sont élus pour remplacer ceux qui partent au collège.

Les candidats de CM1 ont fait campagne en réalisant des affiches avec leurs projets et en les présentant à leurs camarades. Les élections ont été organisées le mardi 19 octobre. Les élèves de cours élémentaire et de cours moyen ont voté très sérieusement pour élire leurs nouveaux représentants. Ce sont les élus restants du Conseil Municipal des Enfants qui ont procédé au dépouillement.

Deux filles et deux garçons ont ainsi été élus : Léna Franco, Eléa Mioux, Antonin Genevey et Maxime Repellin.

Ils complètent l'équipe déjà en place, composée de Marylou Ballay, Olivine Cellier, Thomas Grolleau et Maël Lopes.

Tous ensemble, ils vont pouvoir continuer à travailler sur les différents projets en cours et en proposer de nouveaux pour notre commune.

La première réunion a eu lieu le lundi 8 novembre. Les enfants ont fait le point sur les projets sur lesquels ils souhaiteraient réfléchir.

Le premier projet de l'année dernière avait été de donner un nom à l'école de Gillonnay. Le nom, qui avait été voté, est : « L'école Les Châtaigniers ».

En parallèle, le Conseil Municipal des Enfants a aussi poursuivi sa réflexion sur d'autres projets comme la mise en place d'une boîte à livres dédiée aux livres enfants, une nouvelle journée de nettoyage de la commune ou encore la création éventuelle d'un parc sur la commune.

Pour féliciter les enfants de leur engagement dans la vie communale, Bièvre Isère Communauté les a invités au Festival International du Cirque à Grenoble, le vendredi 19 novembre.

Une belle soirée qui a permis de souder l'équipe !





À l'école

LABEL ÉCOLE NUMÉRIQUE 2020

Suite à l'appel à projet « École numérique 2020 », pour lequel l'école de Gillonnay a été retenue, nous avons effectué cet été les investissements nécessaires au renouvellement du parc informatique de l'école qui était devenu obsolète au fil des années.

L'école a donc été équipée de 5 ordinateurs portables et de 10 tablettes Android, ainsi que quelques accessoires comme des souris sans fil, des casques audio ou des routeurs wifi, sans oublier des éléments de stockage et de recharge des équipements.

Cet équipement est mis à disposition de l'ensemble des classes de l'école en fonction des besoins pédagogiques.

La classe de maternelle a également été équipée d'un nouveau vidéo projecteur interactif (VPI) tactile permettant ainsi aux élèves d'appréhender l'outil numérique avec leurs doigts.

L'ensemble de cet investissement a représenté une dépense d'environ 11 000 € TTC, subventionné à hauteur de 50 % grâce aux aides de l'état.



ÉCOLE

L'équipe enseignante composée de Mme Pescatore, directrice, et Mmes Robini, Clément-Guy, Vadon et Mourichon, épaulées par un agent territorial spécialisé des écoles maternelles, une aide, deux accompagnantes d'élèves en situation de handicap et une assistante de langue, accueille, pour la rentrée scolaire 2021-2022, 100 élèves répartis entre 4 classes.



Différents projets sportifs et culturels sont organisés :

Les élèves de cours moyen ont fait un cycle golf de 5 séances en septembre.

Depuis décembre, un cycle piscine de 10 séances est commencé pour les cours élémentaire et préparatoire.

Les classes ont visité l'exposition de la D73 à l'espace Gyltiss en novembre avec une artiste qui leur a expliqué le travail artistique qui se cachait derrière les œuvres, pour les plus grands, et a organisé un atelier peinture pour les maternelles.

Au travers du projet « école et cinéma », tous les élèves bénéficieront de 2 séances par classe, financées par le sou des écoles. Ils ont déjà visionné à Beurepaire « Le cirque » de Charlie Chaplin et le film d'animation « Ernest et Célestine ».

La directrice, avec sa classe de cours moyen, soutenue financièrement par la commune et le sou des écoles, a monté le projet de « classe découverte montagne et ski de fond ». Ils partiront une semaine du 31 janvier au 4 février 2022 dans un centre agréé par l'éducation nationale, « Le Vertaco » à Autrans.

SOU DES ÉCOLES

La kermesse de l'école a été maintenue le 26 juin, mais sans spectacle de fin d'année en raison des contraintes sanitaires.



Le Sou a donc proposé des repas à emporter en complément de sa buvette. Pour la partie animations, elle a convié des membres de l'association Anima'lien qui ont installé des jeux en bois qu'ils conçoivent et fabriquent, et qui ont également proposé un spectacle équestre dans le pré de l'école pour clore la matinée.

Le Sou des Ecoles a une nouvelle fois relancé son opération « Jus de Pomme » dès fin septembre. Cette opération consiste à demander aux particuliers de faire don au Sou de leur surplus de fruits (pommes, poires, coings). L'association utilise ensuite le presseur du Mottier, avec l'aide d'enfants de l'école. Le jus ainsi fabriqué est destiné à être vendu lors de manifestations afin d'aider au financement de projets scolaires. Cette année le Sou a ainsi pu récolter 234 litres de jus.

Enfin, l'association a organisé plusieurs autres activités de vente à emporter : paëlla, choucroute et également des poinsettias (plantes au feuillage vert sombre et rouge) lors du marché à la Ferm'Avenir qui s'est tenu le 05 décembre.





Cette année encore, en raison de la situation sanitaire, les associations de la commune ont eu beaucoup de difficultés à maintenir un niveau d'activité auprès de leurs adhérents, ou à organiser les différentes manifestations festives auxquelles les

habitants étaient habitués.

Toutefois, quelques événements majeurs ont pu être maintenus cette année, dans le strict respect des gestes barrières.

LA CINQUANTIÈME FÊTE DES MARRONS

La cinquantième édition de la Fête des Marrons s'est déroulée le week-end du 23 et 24 octobre, sur le site de Montgontier.

Au programme, le samedi après-midi : des randonnées VTT encadrées par le Cyclo-Club de Gillonnay, ainsi que des randonnées pédestres en lien avec l'Automne Ensoleillé.

Le dimanche matin : en plus des randonnées pédestres, il y avait principalement deux courses (cross de 9 km et trail de 12,5 km) ainsi qu'une course pour les enfants, le tout encadré par l'entente Athlétisme Gillonnay – La Côte, ainsi que la section athlétisme du CS Bourgoin-Jallieu.

Plusieurs autres associations du village se sont jointes à cette manifestation pour aider à la logistique ou à la tenue de stands pour la buvette ou pour de la petite restauration.

Cette édition s'est déroulée sous un soleil radieux, et a connu un franc succès : près de 1200 personnes sont venues participer à la manifestation, avec près de 300 marcheurs randonneurs et autant de vététistes le samedi après-midi, et environ 400 randonneurs le lendemain. Le dimanche matin, environ 120 enfants ont participé à la course, ainsi qu'une centaine de personnes aux différents cross.

La matinée s'est terminée par la remise de coupes et de médailles aux lauréats, organisée par Fernand Rabatel, Jacques Chambreuil et Maurice Carrier, tous trois fondateurs de cette fête.

Un hommage a été rendu à Jean-Robin-Brosse, décédé quelque mois plus tôt, qui faisait partie des piliers de l'organisation.



COMITÉ DES FÊTES

Cette année, le Comité des Fêtes a pu organiser le 04 décembre une vente à emporter d'un repas complet au profit du Téléthon. Environ 110 menus ont ainsi été vendus.

Le même jour, l'association a organisé un concours de belote qui a réuni 18 doublettes, avec des récompenses à la clé pour les meilleurs d'entre elles.



AU LONG DE LA D73

L'association Au Long de la D73 a organisé deux expositions à l'Espace Gyltiss en 2021. En juin s'est tenue l'exposition annuelle traditionnelle de l'ensemble des artistes membres de l'association, autour du thème « Flux », avec pour invité d'honneur Perrick Buisson et ses sculptures en métal. Avec près de 600 visiteurs, cette édition fut une grande réussite.

Puis du 5 au 21 novembre, une seconde exposition a été organisée, focalisée sur le travail d'une invitée,

Mireille Cossavella, photographe, et de deux artistes membres de l'association : Carole L'Hopital et ses cyanotypes et Catherine ROC qui a pu présenter ses peintures et sculptures.

Pour l'année 2022, l'association envisage de renouveler cette expérience, en proposant, en plus de l'exposition collective qui aura lieu au mois de juin, une ou deux expositions consacrées à trois ou quatre artistes qui pourront ainsi présenter leurs œuvres de manière plus exhaustive.





Le Bercaïl Paysan est une association loi 1901 créée en 2017, reconnue d'intérêt général, destinée à accueillir à la ferme des adolescents (avec dérogation) ou adultes avec autisme ou autre handicap mental.

Sur place, les personnes sont accueillies en petit groupe de 3 à 6, dans un environnement familial, sécurisant et attentif, afin de participer directement aux activités agricoles quotidiennes.

Elles sont encadrées par des éducateurs spécialisés qui conçoivent des ateliers adaptés à leur handicap, et qui encouragent l'autonomie et favorisent leurs progrès, tout en s'adaptant aux envies et besoins de chacun.

Le Bercaïl Paysan, c'est donc à la fois :

- Une maison (située 1005 Route du Dauphiné, à l'intersection avec la Rue de l'Eglise) qui constitue le lieu de vie des résidents pour le « vivre ensemble ».
- Une exploitation agricole partenaire où les adultes participent aux activités quotidiennes : soin des animaux, récolte des produits, conditionnement, travaux d'entretien... Ces activités se déroulent au sein de la Ferm' Avenir de Romain Poureau, au cœur de la commune de Gillonnay (située 1002 route du Dauphiné en face de la maison d'accueil). Cette ferme, écoresponsable et labellisée agriculture biologique, est constituée d'un troupeau de plus de 200 brebis, d'un poulailler de 230 poules, d'un clapier d'une centaine de lapins, et de champs cultivés s'étendant sur plus de 40 hectares.

De par sa philosophie, son cadre et les activités proposées, le Bercaïl propose ainsi une alternative innovante à l'accueil traditionnel de personnes handicapées.



Simon, Astrid, Keivan, Léo, Sylvain et Carole, encadrés par leur deux animateurs, Jean-François et Chantal.



Simon donne le biberon aux agneaux



Mathéo et Simon donnent à manger aux poules



Astrid marque les oeufs



Florence et Simon cueillent les courgettes





INTERVIEW DE RAYMOND RIBAN, PRÉSIDENT DU BERCAIL PAYSAN

Dans quel contexte l'association Le Bercail Paysan a-t-elle été créée, et pour quel(s) objectif(s) ?

En 2016, Martine Croisier (secrétaire) et Anne-Françoise Berger (trésorière) et moi-même faisons le constat qu'il était très difficile pour des jeunes handicapés de trouver une place dans notre société. C'était le cas pour Martine, son fils avait suivi un cursus scolaire « normal » et se retrouvait alors sans situation à l'âge de 18 ans.

Pour Anne-Françoise ou moi-même, ce sont des expériences personnelles qui nous avaient confronté au handicap. Enfant, j'ai moi-même connu une personne handicapée qui « s'occupait » des animaux sur la ferme.

Cela nous a donné des idées : nous voulions alors aider ces jeunes à trouver une solution d'insertion dans notre société, tout en associant le social à l'agriculture. Je possédais une exploitation agricole, il me semblait donc tout naturel de la mettre à disposition de l'association.

Celle-ci a été créée le 1^{er} juillet 2017, sans vraiment savoir où nous allions : tout était à construire.

Quelle est la situation de l'association aujourd'hui ?

Actuellement nous accueillons 16 personnes avec un volume horaire variable, ce qui correspond à un peu plus de 5 personnes handicapées à temps plein.

Pour l'encadrement, notre association emploie 2 éducateurs à temps partiel. Ils permettent d'assurer les activités quotidiennes sur l'exploitation en lien avec les adultes handicapés en toute sécurité, tout en développant leur autonomie, leurs compétences et leurs facultés psychomotrices.

Aujourd'hui l'association regroupe près de 200 adhérents.

Nous sommes 12 administrateurs pour gérer l'association et les bénévoles. Notre tâche au quotidien, c'est beaucoup de travail administratif pour construire notre projet.

Au fil du temps, notre action gagne en popularité. Nous avons une écoute qui dépasse de plus en plus le cadre du territoire. Et c'est capital car notre projet est novateur : nous allons au-delà de ce que les structures d'accueil pour handicapés font habituellement. Nous faisons bouger les lignes et nous voulons donc le faire savoir.

Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?

Il était difficile pour les parents de nous laisser leurs enfants plus fréquemment, car l'accueil a un coût, et le fonctionnement est entièrement financé par les familles, car nous vivons principalement du don et du mécénat.

Nous avons donc dû trouver des solutions pour soulager ces familles qui recherchent des vraies solutions pour que leur enfant ne soit pas sans situation.

Une autre difficulté est de trouver de nouveaux bénévoles, afin d'accompagner les adultes dans leurs activités avec les animaux notamment. C'est pourquoi nous cherchons à nous faire connaître, pour trouver ces bénévoles et le financement.

Enfin, point non négligeable, nous sommes sur un projet innovant. Le département reste certes à notre écoute et nous accompagne sur notre projet. Mais tout reste à construire, à créer : c'est une difficulté au quotidien.

Quelle est votre lien avec Ferm'Avenir ?

Dans ma vision sociale du monde agricole, je trouvais qu'il était important d'aider les jeunes agriculteurs à s'installer, car c'est un coût d'investissement énorme pour eux lorsqu'ils doivent acquérir une exploitation. C'est pourquoi j'ai contacté il y a quelques années Terres de Lien afin qu'ils achètent et louent ma ferme, dans le but d'aider un jeune agriculteur à s'y installer. C'est ainsi que Romain POUREAU a pris possession de l'exploitation le 1^{er} janvier 2020, qu'il a nommée Ferm'Avenir.

Nous avons alors monté un partenariat avec cet agriculteur. Aujourd'hui, les adultes se rendent sur son exploitation pour pratiquer leurs activités. Nous fournissons ainsi des ateliers en immersion complète dans le milieu agricole, et en contrepartie cela l'aide au quotidien : c'est donc un partenariat gagnant-gagnant.

Et quelles sont les évolutions envisagées de l'association, ou ses projets futurs ?

Fin 2021, nous avons monté un partenariat avec S^{te}-Agnès, une autre association iséroise située à S^t-Martin-le-Vinox qui travaille depuis très longtemps dans le monde du handicap. Aujourd'hui nous sommes devenus prestataires de service pour cette association : nous gérons donc désormais l'accueil de jour des adultes handicapés, tandis que S^{te}-Agnès se charge de la partie administrative et financière.

Grâce à ce nouveau partenariat, nous avons pu obtenir un agrément du département, et pouvons désormais prétendre à des prises en charge d'un service d'accueil en journée. C'est donc un véritable atout, qui nous permet aujourd'hui d'entreprendre des travaux dans la maison d'accueil.



L'objectif désormais, c'est de construire un accueil résidentiel 24h/24 et 365 jours par an. Grâce à ces travaux, nous allons pouvoir proposer jusqu'à 9 places d'accueil. Cela suppose que nous allons devoir embaucher, pour avoir 3 éducateurs à temps plein pour les accompagner. La partie résidentielle sera également gérée en partenariat avec l'association S^{te}-Agnès.

Ce début d'année 2022 marque donc le début d'une nouvelle étape dans notre projet.



lebercailpaysan.fr

lebercailpaysan@orange.fr

Raymond Riban : 06 74 11 70 96



SQUELETTES, FANTÔMES ET SORCIÈRES AU RENDEZ-VOUS

L'équipe de la bibliothèque les avait conviés à participer lundi après-midi 25 octobre, à la grande chasse aux mots d'Halloween.



Près d'une trentaine de jeunes fantômes, squelettes et sorcières ont répondu à l'invitation et se sont rapidement égayés sur les abords de l'école et de la mairie pour récupérer les enveloppes qui y avaient été disséminées. Il y avait à l'intérieur des images représen-

tant Halloween, à leur verso, les lettres de cinq mots de couleur différente à reconstituer. Les participants n'ont pas eu besoin de jeter un sort : des friandises les ont récompensés à la fin du jeu.

SUZANNE DE ARRIBA INVITÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale a accueilli le samedi 27 novembre à la salle des fêtes, la romancière côtoise Suzanne de Arriba. Animée par Vincent Roux, responsable de la médiathèque de La Côte Saint-André, la rencontre avait été organisée dans le cadre du Prix des lecteurs de Bièvre-Isère, le roman de l'écrivaine « Et s'ils écoutaient leurs rêves », paru en 2020, figurant par les cinq de la sélection.

Auteure de plus d'une soixantaine de romans du terroir, Suzanne de Arriba a évoqué sa carrière littéraire, son univers romanesque, les décors de ses récits empruntés aux lieux qu'elle affectionne, sa relation avec la nature, ses personnages nourris de ses rencontres et leurs blessures...

Ses propos étaient agrémentés par la lecture à voix haute d'extraits de ses

livres par Martine Nayrolles et Jean-Yves Guet du groupe « Les souffleurs d'histoires ». Des intermèdes très appréciés du public et de l'auteur : « *J'ai assisté à une répétition. Quand j'ai entendu le texte, je l'ai trouvé beau. Je me suis dit : c'est moi qui ai écrit ça ! J'étais fière de moi. C'est très agréable à entendre* ».



En fin de séance, Suzanne de Arriba a dédié ses livres, notamment celui concerné par le prix. Et son tout dernier roman « Arrêter la course des nuages », paru le mois dernier.

L'agenda des manifestations

(sous réserve des conditions sanitaires et des autorisations préfectorales)



Le CV de Dieu

Samedi 19 mars, à 20h
Salle des fêtes
Pièce de théâtre de Jean-Louis Fournier, par la Compagnie Bièvre et Mots-Liers.
Infos : ☎ 06 32 93 95 57
✉ contact@theatre-bievremotsliers.fr



Randonnées cyclotouristes Matinée boudins et brioches

Lundi 18 avril, Place de la Vogue
Organisé par le Gillonnay Cyclo Club.
🌐 <http://www.gillonnay-cyclo-club.fr/>



Exposition de philatélie, cartes postales et documents liés au patrimoine du village

Samedi 23 avril, de 15h à 18h, Mairie
Dimanche 24 avril, de 9h à 18h, Mairie
Entrée libre. Co-organisée par le Club Philatélique Côtois et la bibliothèque municipale.
✉ bibliotheque@gillonnay.fr



Enchantée

Samedi 7 mai, Cour de l'école
Spectacle de rue gratuit, par la Compagnie Bleu Cobalt, dans le cadre des Arts Allumés.
Organisé Bièvre Isère Communauté
Infos et programme complet :
🌐 www.bievreisere.com



Au long de la D73

Du 10 au 19 juin, Espace Gyltiss
Vendredis : 14h à 19h
Samedis et dimanches : 10h à 12h - 14h à 19h
Exposition collective d'artistes locaux de l'association « Au long de la D73 ».
🌐 <https://aulongdelad73.wixsite.com/d-73>



À noter

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : 🌐 <http://www.terres-de-berlioz.com>

Office de tourisme : 5, place Berlioz, La Côte Saint-André

☎ 04 74 20 61 43 ✉ contact@terresdeberlioz.com

- mardi, mercredi et vendredi : 9h00 - 12h30 et 14h30 - 17h30

- jeudi et samedi : 9h - 12h30